

Petite Histoire du village : « l'école de Crué »

À l'heure où l'on parle beaucoup des problèmes liés à l'éducation, nous allons traiter de la **création de l'école de Crué**.

Autrefois, **cet actuel hameau était une commune** du canton de Ceaux-en-Loudun (canton aujourd'hui disparu). Cette commune fut **rattachée à celle de Sammarçolles par le roi Charles X le 29 novembre 1819** suite à une requête formulée par le sous-préfet de Loudun.

À cette époque, Crué était composé de 68 habitants répartis sur 13 maisons. Crué ne possédait pas d'école et cet élément a joué dans le fait que les conseillers municipaux ignoraient la lecture et l'écriture. Ainsi, pour pallier à ce problème, le maire de la commune voisine de Sammarçolles, exerça le poste d'administrateur-maire de Crué. **Malgré l'opposition d'unification des deux communes formulée le 27 novembre 1817 lors de la réunion du conseil municipal de Crué**, le roi effectua la fusion afin de simplifier les tâches administratives du maire, Pierre-Toussaint Bertrand (grand-père de la célèbre princesse Émilie-Céleste de la Tour d'Auvergne Lauraguais), qui par cette décision royale est devenu le maire d'une seule et même commune : Sammarçolles.

Par la suite les jeunes « *Cruésiens* » ne purent aller à l'école, non seulement du fait que leurs parents avaient besoin d'eux pour travailler, par manque de moyens financiers, mais aussi parce que le bourg de Sammarçolles se situait à 3 kilomètres à pieds (car le bourg Sammarçolles détenait l'école communale). **Après le 16 juin 1881**, date du vote des lois sur la gratuité et l'obligation de l'enseignement primaire, **une vingtaine d'enfant de Crué furent contraints, par tous les temps, de parcourir à pieds les 3 kilomètres séparant l'école de leur domicile, soit 6 kilomètres par jour**. Dès ce moment, les « *Cruésiens* » n'eurent de cesse de réclamer la création d'une école à proximité de chez eux.

En 1927, grâce au maire, Monsieur Maurice Bouzon, et l'appui politique de l'ancien maire devenu sénateur, Georges Maurice, cette création voit le jour. L'école, composée de deux classes, fut **inaugurée le dimanche 8 mai de la même année** en présence du maire, du sénateur, des maires environnants, de la fanfare du collège de Loudun (dirigée par son principal Marius Ferran) et du ministre de l'instruction publique de l'époque, François Albert.

**Le 17 octobre 1973**, les services techniques de Loudun dressent un plan d'aménagement de l'école afin d'**en faire une école maternelle** dans le cadre du Syndicat Intercommunal de Solidarité pour l'Expansion du Loudunais et le **projet fut concrétisé dès 1974**.

**A ce jour, l'école maternelle de Crué**, fonctionne avec ses 2 classes pour 42 élèves, sa cantine, et une salle de motricité.

ALBERT-BRUNET David